



Communiqué de presse

28 juillet 2009

Le Cassis de Dijon est plus dangereux que la grippe porcine

Les Chambres fédérales ont accepté d'introduire dans le droit suisse le principe européen du «Cassis de Dijon». Cela implique qu'un produit jugé conforme par un seul Etat membre de l'UE pourra désormais accéder au marché suisse même s'il n'est pas conforme à nos normes. Il s'agit de la part de nos autorités d'une décision unilatérale et irresponsable qui prive notre pays d'arguments dans les négociations bilatérales avec l'UE pour soutenir nos exportations.

Ecologie libérale s'y oppose pour les motifs suivants:

- Le peuple suisse s'est fixé des règles visant notamment à protéger la santé publique, la sécurité alimentaire et le développement durable. Si ces règles sont inutilement restrictives, il convient de les adapter aux normes européennes. Si elles sont justifiées, il n'y a aucune raison d'offrir un avantage aux produits européens qui ne les respectent pas.
- Le Cassis de Dijon met une grosse pression sur nos producteurs et sur nos paysans. Il est totalement inopportun d'affaiblir davantage un secteur dont chacun apprécie la contribution active à notre environnement et la qualité de vie dans notre pays.
- Pour faire concurrence aux produits provenant de l'UE, nos entreprises seront obligées de baisser la qualité de leurs produits et les salaires de leurs employés.
- L'argument essentiel ayant poussé notre Parlement à introduire ce nouveau principe est la baisse des prix. En réalité celle-ci serait totalement illusoire. Comme elle le fut notamment avec les céréales et le lait, dont les prix à la production baissaient alors que les prix à l'étalage augmentaient.

C'est pourquoi Ecologie libérale soutient le référendum contre la modification du 12 juin 2009 de la loi fédérale sur les entraves techniques au commerce (LETC) et encourage la population à signer la feuille correspondante sous www.lavrille.ch.

Pour plus de renseignements:

René Desbaillets, membre du comité, député (GE), viticulteur, 079 213 98 15

Isabelle Chevalley, présidente, députée (VD), 079 627 92 30